

TITRE DE LA LEÇON : LECTURE DES SIGNES PRINCIPAUX**Discipline : Education musicale****Métier : Théorie musicale****Cycle : Collège - Niveau : Quatrième****I- Rappel**

La musique s'écrit au moyen des signes qui se placent sur la portée.

Ce sont : Les **notes**, les **clés**, les **silences** et les **altérations**.

- 1- **Les notes** : Sont des signes qui représentent des durées et des hauteurs de son.
- 2- **La clés** : Placées au commencement de la portée, les clés servent à fixer le noms des notes.
- 3- **Les silences** : Les silences sont des signes qui marquent l'interruption ou l'arrêt momentané du son.
- 4- **Les altérations** : Les altérations sont des signes qui changent la hauteur des notes naturelles

II- Notions de solfège

- 1- **Définition du solfège** : Le solfège est la façon dont on écrit et lit la musique.
N.B : Le solfège rythmique et le solfège chanté sont deux parties distinctes du solfège.
- 2- **Le solfège rythmique ou lectures rythmiques** : Il consiste à lire les notes sans les chanter et en battant la mesure.
- 3- **Le solfège chanté**:_ Encore appelé **lecture chantée** (ou **solfier**), le solfège chanté consiste à chanter un morceau en mesure en prononçant seulement le nom des notes.